

**Apprendre  
Ailleurs, autrement**



# **GUIDE DE L'ENSEIGNANT**

## **VERSION 2019**

**Education Jeunesse Aisne (EJ'N)**

**Centre permanent de La Jumenterie**

45, route du Ballon d'Alsace  
88560 SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE

**Renseignements-contact**

03.29.25.11.11 – [jumenterie@ejn02.fr](mailto:jumenterie@ejn02.fr)

## Sommaire

L'association EJ'N	Page 3
La constitution de votre dossier	Page 5
La réglementation en classe de découvertes	Page 6
Les classes de neige	Page 7
1) Présentation	
2) Les activités physiques et sportives	
3) Les activités proposées par le centre	
La réalisation de votre projet de classe de neige	Page 17
Annexes	Page 18



## L'association EJ'N

L'association Education Jeunesse Aisne (EJ'N) propose des classes de neige sur le centre de Méaudre.

Notre ambition est d'aller au-delà de la dynamique unique de prestations et bien de construire le projet qui répondra aux attentes de chaque enseignant. Des enseignants affectés, en poste à EJ'N ou bénévoles dans l'association vous aideront à construire votre séjour : **N'hésitez-donc pas à poser vos questions, à nous interpeller pour des conseils ou de l'aide !**

EJ'N hérite d'une expérience forte de près de cinquante années dans l'organisation de séjours. Ces séjours s'organisent sur la base des valeurs éducatives et pédagogiques inscrites dans leur projet éducatif d'une part et bien entendu en relation et en cohérence directe avec les programmes de l'Education Nationale.

En voici une présentation rapide mais non moins importante, car ces éléments rythment tous les séjours proposés par l'association. Ils sont en filigrane des actions qui seront mises en place par le centre durant votre séjour avec vos élèves.

### Les 4 besoins fondamentaux :

#### - Respirer

“ EJ'N choisit ses implantations, ses lieux de séjours, d'activités... notamment pour la qualité de l'air que l'on peut y respirer.  
Nous devons privilégier les activités en extérieur, les activités de plein air.”

#### - L'alimentation

“Manger dans un séjour, ce n'est pas que s'alimenter. Manger avec les autres, partager, échanger, être ensemble sont des actions aussi importantes que de manger équilibré !

Le projet de fonctionnement du centre de Méaudre a été axé sur la fabrication par la cuisine de mets issus de **produits locaux** (fromages de la ferme de la Bourrière, viande de la ferme « Les Colibris », recettes du territoire).

#### Hallal ? Casher ? Quelle positionnement d'EJ'N ?

Il nous paraît important de rappeler ici le caractère laïque d'EJ'N. En ce sens, nous accueillons dans nos centres toutes les personnes quelles que soient leur religion ou leurs idées, tant que la manifestation de leurs convictions ne trouble pas le bon fonctionnement des accueils et le respect dû à chacun.

Au-delà, nous nous sommes posés la question des régimes alimentaires particuliers demandés pour des raisons de convictions religieuses ou environnementales, quelles qu'elles soient.

EJ'N s'engage donc à ce qu'à chaque repas, chacun puisse trouver les apports nutritionnels nécessaires. Cet engagement est clair et

tenu. Il ne se traduit pas par la mise en œuvre de menus différents pour un même service. Ainsi, nous ne proposons pas de viande hallal ou casher en parallèle de la viande proposée mais, dans le menu, les apports nutritionnels nécessaires sont présents, y compris pour les personnes ne consommant pas les viandes servies.

- **Le repos, le sommeil**

“Le séjour éducatif est un lieu privilégié pour respecter les rythmes et éduquer chaque membre de la collectivité à la gestion de ces rythmes biologiques et éducatifs.

Le droit à ne rien faire permet à des enfants de s’isoler, de se reposer...”

- **L’hygiène, la santé**

“L’hygiène et la santé doivent être pris en compte au même titre que l’activité, dans l’élaboration, le vécu et l’évaluation de nos séjours éducatifs.

Le respect de la pudeur de chacun, des différences, de l’image de soi... doivent être admis par chaque adulte.”

**Une valeur : la solidarité**

“Etre solidaire, c’est mettre en commun des moyens pour atteindre un but désiré par chaque partie en présence.

Voilà ce qui prédéfinit toutes nos raisons d’œuvrer à EJ’N: c’est bien le fait d’être *solidaire entre*. Mais il ne faut pas minimiser non plus le fait d’être *solidaire avec*.”

**Une approche : l’activité**

“Cette activité n’est pas isolée dans un séjour, mais elle doit s’inscrire dans une continuité, une progression, dans une démarche éducative, où toutes les formes de pédagogie active peuvent trouver leur place.”

Retrouvez l’intégralité du projet éducatif d’EJ’N sur [www.ejn02.fr](http://www.ejn02.fr)

EJ’N travaille en bonne intelligence et en concertation avec les grandes fédérations d’éducation populaire dans un esprit de complémentarité (Ligue de l’Enseignement, Pupilles de l’Enseignement Public, les CEMEA pour la formation du personnel)



## La constitution de votre dossier

Vous devez envoyer votre dossier au plus tard **8 semaines avant votre départ** (hors vacances scolaires) à votre IEN, en 2 exemplaires; au centre, en 1 exemplaire. Nous vous conseillons de **devancer cette date butoir de 2 semaines** si possible. Ainsi, lorsque des vacances scolaires se situent moins de 8 semaines avant votre départ, vous nous vous conseillons d'envoyer votre dossier 8 (délai réglementaire) + 2 (vacances scolaires) + 2 (conseil EJ'N) = 12 semaines avant la date de votre séjour.

### Les différentes pièces obligatoires pour la constitution de votre dossier

**La numérotation des annexes est indentique  
A celle de la Note départementale « Sorties scolaires » - rentrée 2018  
envoyée par Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale  
le 17 septembre 2018**

### **BORDEREAU**

Document	Où le trouver dans ce document ?	
Projet pédagogique	C'est à vous de le rédiger.	<input type="checkbox"/>
Bordereau de constitution du dossier	<b>Bordereau C : la présente page</b>	<input type="checkbox"/>
Demande d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitées	<b>Annexe 1 ter –</b> A noter : une version préremplie vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N	<input type="checkbox"/>
Attestation de prise en charge des formulaires d'autorisation parentale de participation à la sortie	<b>Annexe 2 bis</b> Ce qui suppose de faire remplir avant l' <b>annexe 2</b>	<input type="checkbox"/>
Information sur le transport aller et retour	<b>Annexe 3</b> : Il vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N	<input type="checkbox"/>
Schéma de conduite aller et retour	<b>Annexe 4</b> : Il vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N	<input type="checkbox"/>
Plan de transport	<b>Annexe 5</b> : Il vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N	<input type="checkbox"/>
Listes des transports internes au séjour	<b>Annexe 6</b>	<input type="checkbox"/>
Attestation de prise en charge des transports pendant le séjour	<b>Annexe 7</b>	<input type="checkbox"/>
Programme prévisionnel du séjour	C'est à vous de le fournir : voir le modèle en <b>Annexe 8</b>	<input type="checkbox"/>
Liste des passagers et téléphones des personnes à prévenir en cas d'urgence	C'est à vous de la fournir. Un modèle est disponible en <b>Annexe 9</b> . Mais cette liste peut être générée par ONDE (format paysage). Les élèves ne participant pas à la sortie devront être rayés de cette liste générée	<input type="checkbox"/>
Fiche à remplir au moment du départ	<b>Annexe 10</b> : A remettre au chauffeur de votre bus pour qu'il vous la remplisse et	<input type="checkbox"/>

	vous la remette. <b><u>Ce document n'est donc pas à fournir avec votre dossier lors de son envoi.</u></b>	
Test d'aisance aquatique ou ASSN	Uniquement pour les classes à la mer	<input type="checkbox"/>
Diplômes des intervenants EPS	<b>Annexe 11</b>	<input type="checkbox"/>
Diplôme(s) de secouriste	<b>Annexe 12</b> : si besoin	<input type="checkbox"/>

### Les pièces à apporter au centre

Document	Où?	
Trousseau	<b>Annexe 13</b> : à vérifier en classe plusieurs jours avant le départ.	<input type="checkbox"/>
Fiches sanitaires de liaison	<b>Annexe 14</b> : à faire remplir et signer aux parents.	<input type="checkbox"/>
Autorisations parentales de départ en CDD	<b>Annexe 2 précitée</b> : à faire signer aux parents	<input type="checkbox"/>
Liste des passagers et téléphones des personnes à prévenir en cas d'urgence	<b>Annexe 9 précitée</b> : En amener une copie au centre.	<input type="checkbox"/>

## La réglementation en classe de découvertes

### L'enseignant et son équipe

L'encadrement de la classe est déterminé par les textes réglementaires :

Effectif "maternelle"	Jusque 16	de 17 à 24	de 25 à 32	Effectif "élémentaire"	Jusque 20	de 21 à 30	de 31 à 40
Enseignant	1	1	1	Enseignant	1	1	1
Accompagnateur(s)	1	2	3	Accompagnateur(s)	1	2	3
Total adultes	2	3	4	Total adultes	2	3	4

Au-delà de ces normes, vous pouvez ajouter **un accompagnateur supplémentaire dont le surcoût sera pris en charge par E'JN**. Nous vous conseillons vivement de profiter de cette possibilité pour renforcer votre équipe.

Afin de définir, avant le départ et avec les accompagnateurs, les rôles de chacun pendant le séjour (nature et fréquence des interventions, niveaux d'exigence, moments de récupération...), un **Guide de l'accompagnateur** est téléchargeable sur le site [www.ejn02.fr](http://www.ejn02.fr).

### Les activités physiques et sportives

La présence de l'enseignant de la classe est obligatoire lors de chaque séance d'APS. Les activités physiques et sportives sont encadrées par des personnes titulaires des diplômes prévus par la réglementation.

ATTENTION : selon les conditions, météorologiques ou autres aléas, il est possible que des séances soient annulées. Ces séances pourront être reportées si le planning le permet, il est toutefois possible qu'elles soient annulées et non reportées, sans indemnisation.

**Vous retrouverez l'intégralité de la réglementation des classes de découvertes dans :**

- **Circulaire 99-136 du 21/09/1999 - BO HS N° 7 du 23/09/1999**  
Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques  
<http://www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/default.htm>
- **Circulaire 05-001 du 05/01/2005 - BO N° 2 du 13/01/2005**  
SORTIES SCOLAIRES  
Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré  
<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/2/MENE0402921C.htm>
- Note départementale « Sorties scolaires » - Rentrée 2018 du 17 septembre 2018



## Les classes de neige



### Le centre

Le centre de la Jumenterie se situe dans le massif vosgien sur le grand site classé du Ballon d'Alsace. Perché à 1072m d'altitude, il est aux pieds des pistes et possède aire de jeux, salles de classe, remontées mécaniques, salles d'activité, bibliothèque, matériel sportif...



### L'hébergement

Les chambres vous seront attribuées en fonctions des effectifs Filles/Garçons de l'ensemble des classes présentes. Vous y répartirez vos élèves et vous nous communiquerez les listes par chambre pour qu'elles soient affichées à votre arrivée. Les chambres sont équipées de placards individuels.

Par souci d'hygiène, de propreté et de qualité d'accueil, l'équipe d'entretien nettoie chaque jour les couloirs et les sanitaires. Elle n'intervient dans les chambres que si nécessaire.

Pour la responsabilisation et la prise en charge de la vie collective par les élèves eux-mêmes, le petit entretien courant et les rangements sont pris en charge par les enfants.

### La restauration

**Les régimes alimentaires particuliers sont à nous signaler le plus tôt possible.** Conformément à son projet éducatif, EJ'N s'engage donc à ce qu'à chaque repas, chacun puisse trouver les apports nutritionnels nécessaires. Cet engagement est clair et tenu. Il ne

se traduit pas par la mise en œuvre de menus différents pour un même service. Ainsi, nous ne proposons pas de viande halal ou casher en parallèle de la viande proposée mais, dans le menu, les apports nutritionnels nécessaires sont présents, y compris pour les personnes ne consommant pas les viandes servies.

### Les salles de travail

L'aménagement de votre classe vous appartient. Il peut être réalisé avant votre arrivée, à votre demande. Vous avez la possibilité d'utiliser un ordinateur portable du centre et d'imprimer des documents. Même si nous pouvons vous dépanner en fournitures de base, il vous est demandé d'apporter votre matériel de classe habituel (crayons, feuilles, cahiers, CD, ...)

Une BCD est à votre disposition.

### Les autres matériels à votre disposition

- Vidéoprojecteur
- Cartes IGN
- Matériel d'orientation (boussoles, balises)
- Chaîne HIFI
- Des fiches sur place pour vous aider à préparer vos sorties
- Des jeux d'apprentissages ou de société

### Les soins

L'enseignant reste responsable des élèves et de leur santé ; un animateur pourra vous aider à organiser les soins.

Avant le départ : vérifiez les fiches sanitaires et les autorisations parentales pour les interventions médicales.

Une trousse de premiers secours vous sera remise.

Certains élèves peuvent avoir des traitements médicaux en cours, il est conseillé de partir en séjour avec le double de cette ordonnance, voire l'originale si possible.

**C'est vous qui réglerez les dépenses concernant les frais médicaux** qui vous seront ensuite remboursés par la famille.

Pour les élèves bénéficiant de la C.M.U. l'attestation complète est indispensable pour bénéficier d'une couverture sociale.

### Le linge

Sauf exception, nous ne prenons pas en charge l'entretien du linge pour les séjours courts. Nous assurons une lessive sur les séjours moyens (8-9 jours) et deux sur les longs (10-11 jours). Il s'agit en priorité des sous-vêtements et des affaires réellement sales.

Le centre dispose de draps permettant de gérer les éventuels pipis au lit.

Nous vous demandons de **faire l'inventaire des valises en classe, quelques jours avant le départ**, pour pallier d'éventuels oublis et pour gagner du temps lors de l'installation au centre.

**Les bagages seront marqués** au nom de l'école, de l'enseignant et de l'élève. Ils seront repérés par des étiquettes, des rubans de couleur ou autres marques permettant de les répartir rapidement lors des manipulations .

## **Le suivi de votre projet**

Le premier jour, une réunion d'accueil vous permettra de découvrir les lieux, de rencontrer les personnels et d'obtenir des informations complémentaires concernant votre planning. Chaque jour vous aurez un temps d'échanges avec un membre de l'équipe du centre, qui vous permettra de faire le point sur votre séjour et d'avoir des indications pour la suite (horaires, transports, activités, conseils sur la préparation et l'organisation pédagogique...).

## **La communication**

Sauf exception, les communications téléphoniques arrivant sur la ligne fixe du centre, ne sont pas transmises aux enfants.

Par contre, il est possible d'ouvrir une boîte vocale téléphonique ou une boîte e-mail pour informer régulièrement les parents. (Contactez-nous si besoin)

***Nouveau : nous pouvons aussi assurer un service d'envoi en nombre de SMS aux parents à l'arrivée des enfants ou à d'autres moments du séjour.***

Le courrier est à adresser à :                    Centre La Jumenterie – EJ'N  
  Classe de M. ou Mme ...  
  Nom de l'enfant

45, route du Ballon d'Alsace  
88560 SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE

## Le projet et les activités de la classe de neige

### Présentation

Nous proposons que votre projet puisse permettre aux élèves de découvrir un lieu par

- la pratique d'activités physiques et sportives de neige
- la mise en place d'activités pédagogiques de découverte du massif du Vercors et des Alpes.

**Attention : la classe des fondamentaux entraîne une autre approche pédagogique qui n'est pas explicitée dans le présent document.**

### Un projet de classe de neige pour répondre à des objectifs d'apprentissages

#### Les activités physiques

La présence de l'enseignant de la classe est obligatoire lors de chaque séance d'APS.

Les activités physiques et sportives sont encadrées par des titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif de la spécialité ou équivalent.

**ATTENTION : selon les conditions, météorologiques ou autres aléas, il est possible que des séances soient décalées voire annulées.**

LE SKI		
NOM	DESCRIPTION	PISTES DE TRAVAIL
<b>LE SKI ALPIN</b>	Le ski alpin peut être pratiqué sur le centre directement car nous bénéficions d'une remontée mécanique permettant de travailler dans des conditions très confortables. Le port du casque est vivement conseillé (matériel sur place). De plus, les moniteurs de ski diplômés d'Etat sont présents dans la structure et pourront répondre à vos questions  Port du casque pour pratiquer l'activité.	Direction, glisse, déplacement autonome, sécurité, entraide, sensations, acquisition techniques et motrices
<b>LE SKI DE FOND</b>	Les pistes de ski de fond se trouvent à 1km du centre. Les séances sont encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat.	Direction, glisse, l'équilibre, sécurité, entraide, sensations, gestion de l'effort...

LES ACTIVITES AUTOUR DE LA NEIGE		
NOM	DESCRIPTION	PISTES DE TRAVAIL
<b>LES RAQUETTES</b>	<p>Activité qui se pratique au départ du centre. 1<sup>ère</sup> séance de sensibilisation à proximité du centre menée par un membre de l'équipe.</p> <p>Les sorties raquettes peuvent être encadrées par un moniteur diplômé d'Etat pour les randonnées.</p>	<p>Prendre des repères pour se situer.</p> <p>Être attentif aux besoins de son corps : chaud, froid, faim, soif, essoufflement... Apprendre à porter secours.</p> <p>Faune (traces d'animaux, modes de vie...).</p>
<b>LA LUGE</b>	<p>Possibilité de pratiquer cette activité au centre sur une piste dédiée et sécurisée. Le port du casque est recommandé (matériel sur place).</p> <p>Cette activité physique nécessite une phase de tests et de préparation.</p>	<p>Equipement, entraide, sécurité, démarrage, arrêt, direction, vitesse, équilibre.</p>





## Les animations EJ'N sur le temps scolaire

Prises en charge par des animateurs EJ'N, elles s'inscrivent dans les programmes de l'école primaire.

Elles sont ici présentées succinctement ; contactez-nous pour plus d'informations.

<b>LE CODE DU SKIEUR</b>	<p><b>Séance n°1 : Découverte du code du skieur.</b>                  Cette séance a pour objectif de faire prendre conscience aux élèves, les différences et les ressemblances entre les règles de sécurité pour les skieurs et pour les cyclistes et d'être capable de respecter un règlement dans un nouveau milieu, les pistes de ski.</p> <p><b>Séance n°2 : Evaluation de la séance 1.</b> Il sera par exemple demandé aux élèves de citer, sans document, les trois règles fondamentales du code du skieur et de reconnaître et expliquer les panneaux rencontrés sur les pistes.</p>
<b>APPRENDRE A DONNER L'ALERTE</b>	<p>Les élèves, à l'aide de jeux de rôles, apprendront à donner l'alerte face à une situation d'accident simulée et les premiers pas des gestes pour apprendre à porter secours.</p> <p>La moyenne montagne sera une spécificité de cette animation pédagogique.</p>
<b>LES EXPERIENCES AVEC LA NEIGE</b>	<p><b>Cycle 1 :</b>                  Les élèves seront capables de nommer, décrire, ranger et comparer des matières, des objets selon leurs qualités et leurs usages. A travers les différentes expériences les élèves seront amenés à formuler des hypothèses et l'adulte veillera à enrichir le lexique des élèves sur la neige en introduisant des mots ou des expressions nouvelles.</p> <p><b>Cycle 2 :</b>                  Les élèves observeront et mèneront des investigations.                  Par petits groupes ils réaliseront des expériences autour de la neige : la fonte de la neige, la masse de la neige et le volume de la neige</p> <p><b>Cycle 3 :</b>                  Les élèves observeront et mèneront des investigations.                  Par petits groupes ils réaliseront des expériences autour de la neige : la fonte de la neige, le sel de déneigement, le sel et son effet sur la neige, la masse de la neige et le volume de la neige</p>
<b>LA NEIGE</b>	<p>Des séances pédagogiques autour de la question :  <b>« Qu'est-ce que la neige ? »</b></p> <p><b>Cycle 2 :</b>                  Séance s'appuyant sur le pilier 1 et permettant d'enrichir le champ lexical sur la montagne en hiver et la neige. Les élèves observeront, manipuleront, s'exprimeront et écriront.</p>

	<p><b>Cycle 2 :</b> Observation de la neige : pour observer et mener des investigations, les élèves à l'aide de deux expériences constateront que la neige est constituée de cristaux de glace.</p> <p><b>Cycle 3 :</b> Séance s'appuyant sur le pilier 1 et permettant d'enrichir le champ lexical sur la montagne en hiver et la neige. Les élèves observeront, manipuleront, s'exprimeront et écriront.</p> <p><b>Cycle 3 :</b> Observation de la neige : pour observer et mener des investigations, les élèves à l'aide d'expériences constateront que la neige est constituée de cristaux de glace et seront capable d'expliquer la structure d'un cristal de glace.</p>
--	---

<p><b>LE REFUGE</b></p>	<p><b>Cycle 2 et 3 :</b></p> <p>La préparation de la sortie. Les élèves vivront une séance autour de la préparation d'une sortie avec nuitée au refuge. Ils feront des choix collectifs sur le matériel à emmener, sur le menu, sur l'itinéraire.</p> <p>Il est nécessaire de faire une demande de sortie scolaire vers le département du Haut-Rhin pour faire cette activité (demander des renseignements à la Jumenterie)</p>
<p><b>FAIRE UN FROMAGE</b></p>	<p>C'est une activité qui met les élèves en situation de faire un fromage par eux-même en testant, dosant, réessayant.</p> <p>Les enfants peuvent goûter leur fromage au cours du séjour à différent stades d'affinage.</p>



## Les visites

<b><i>Les fermes de montagne</i></b>	<p>Ces visites accentuent les étapes de la fabrication d'un produit laitier et les nécessités de précaution et d'hygiène dans l'industrie agroalimentaire. Ensuite, vous visiterez la ferme où on abordera les aspects anatomiques, alimentaires, reproductifs de l'animal et la traite.</p> <p><b>La Ferme Chapelle des Vés</b> : traite des vaches &amp; fabrication de munster / Bargkass transport en car : 30 km A/R</p> <p>La ferme de Benneville à Ramonchamp traite des vaches &amp; fabrication de munster / Bargkass. Transport en car : 44km A/R</p>
<b><i>La scierie Mouge de Lepuix-Gy</i></b>	<p>Transport en car : 24 km A/R</p> <p>Scierie rénovée et animée par une association de protection du patrimoine. Scierie datant de 1878.</p> <p>Possibilité de faire une randonnée guidée du centre sur le thème des scieries jusqu'à la scierie.</p>
<b><i>Musée des métiers de la montagne</i></b>	<p>Le Haut du Thème Transport en car : 36 km A/R</p> <p><b>Espace Nature Culture du PNR des Ballons d'Alsace</b></p> <p>Le musée des métiers de la montagne se compose d'une ferme, d'un four, d'une étable, d'un grenier avec outils agraires, de huttes (présentant sabotier, schlitteur, leveur d'écorce, scieur de long) ainsi que moulin, scierie de haut-fer, charronnerie, forge, saboterie mécanique... c'est un condensé de la vie paysanne du début du XXème s. qui met en scène de façon extrêmement fournie l'agriculture en montagne. L'Espace Nature Culture comprend une exposition permanente sur les richesses naturelles des Vosges Saônoises.</p>
<b><i>Atelier de Jeux en bois</i></b>	<p>Bernard vous accueille dans sa petite boutique de jouets en bois au Ménil. Il monte toutes les étapes de fabrication, d'un morceau de bois brut jusqu'au jouet. Possibilité d'achat de jouets et objets en bois à petits prix.</p> <p>Transport en car : 30 km A/R</p>

<b>Musée des Hautes-Mynes – Le Thillot</b>	<p>C'est à partir du XIVème s. que le Duc de Lorraine fait exploiter les gisements de cuivre sur le territoire communal du Thillot. La visite commentée vous emmène dans le réseau des anciennes galeries et dans le musée aménagé.</p> <p>Transport en car : 30km A/R <a href="http://hautes.mynes.free.fr">http://hautes.mynes.free.fr</a></p>
--	--

Nous sommes à votre écoute pour vous proposer d'autres idées de visite, afin de répondre au mieux à vos projets durant votre séjour.

## Les animations EJ'N hors temps scolaire

Les animateurs peuvent intervenir pour aider aux apprentissages de la vie quotidienne et pour encadrer des activités éducatives.

La mise en place de ces activités dépend de l'organisation de la journée et du rythme de la classe.

Nous sommes à votre disposition pour toute autre activité, dans la limite de nos possibilités.

<b>CONTES</b>	Contes de montagne théâtralisés
<b>EXPRESSION</b>	Jeux d'expression théâtrale, corporelle.  Les élèves auront l'occasion de s'exprimer autour de thèmes liés à la moyenne montagne
<b>JEUX COOPERATIFS</b>	Une veillée avec une succession de jeux coopératifs
<b>LA SOIREE GASTRONOMIQUE</b>	Les élèves vivront une soirée animée autour d'un repas montagnard
<b>HISTOIRE DU SKI</b>	Les élèves pourront apprendre au cours de cette veillée, sous forme de jeux, les différentes étapes ayant marqué l'histoire du ski et son évolution



Tentative d'ascension du Mont Perdu, par Tuzierouye, en 1904-1905  
Photo Henri Salenove

## La réalisation de votre planning pour votre classe

En prenant en compte les éléments ci-dessus, voici ce que le centre vous propose concrètement :

Vous le composez, en fonction de votre projet et de la durée de votre séjour qui détermine le nombre de visites pédagogiques, d'APS et d'animations proposées par EJ'N.

### 1. Les visites pédagogiques

Durée du séjour	Nombre de visites en classes de découvertes	Nombre de visites en classes des fondamentaux
6/7 jours	1	1
8/9 jours	2	2

### 2. Les activités physiques et sportives

Durée du séjour	Nombre d'APS en classes de découvertes	Nombre d'APS en classes des fondamentaux
6 jours	3	0
7 jours	4	0
8/9 jours	5	0

### 3. Les animations EJ'N sur le temps scolaire

Durée du séjour	Nombre d'animations en classes de découvertes	Nombre d'animations en classes des fondamentaux
6 jours	1	2
7 jours	2	3
8/9 jours	3	4

### 4. Les animations EJ'N hors temps scolaire

Durée du séjour	Nombre de veillées en classes de découvertes	Nombre de veillées en classes des fondamentaux
6 jours	2	2
7 jours	3	3
8/9 jours	4	4

# Annexe 1 ter



Cité Administrative  
 12018 Laon Cédex

Annexe 1 ter

## DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPART EN SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEE(S) DES ECOLES PUBLIQUES

Ecole :	
Adresse :	
Courriel :	
Tél :	Fax :
Directeur(trice) :	
Circonscription :	

- Maternelle
- Élémentaire
- Primaire

	Enseignant	Niveau	Effectif global	Effectif partant
Classe concernée				
Classe concernée				
Classe concernée				
Classe concernée				

	ALLER	RETOUR
Départ	Lieu : Date :	Lieu : Date :
Arrivée	Lieu : Date :	Lieu : Date :

### STRUCTURE D'HEBERGEMENT :

Nom de l'établissement d'accueil :  
 Adresse :  
 Tél :                      Fax :                      Courriel :  
 Inscription au registre départemental de la DSDEN : oui

FINANCEMENT par élève	COÛTS pour la classe	ASSURANCE
Conseil Départemental : Commune : Coop.Scol : Autre participation : Participation familiale : <b>TOTAL (1 élève) :</b>	Séjour + Transport + Prestations   <b>TOTAL :</b>	<input type="checkbox"/> Il a été vérifié que <u>tous les élèves</u> possèdent une assurance responsabilité civile et individuelle/ accidents

### ENCADREMENT

Nom et prénom	Qualité/ Qualification	Rôle
<b>Enseignant(s)</b>		
<b>Accompagnateur(s)</b>		
<b>Intervenants extérieurs</b>		

Encadrement vie collective  
 Encadrement vie collective  
 Encadrement vie collective

Joindre la photocopie du brevet du titulaire du BNPS<sup>(1)</sup> ou de l'AFPS<sup>(2)</sup> ou du PSC 1 qui doit être présent la nuit dans le centre.  
 (1) BNPS Brevet National de Premier Secours (2) AFPS Attestation de Formation aux Premiers Secours

Fait à ..... Date le ...../...../.....

Date le ...../...../.....

Observations éventuelles de l'enseignant :

Observations éventuelles du directeur :

Nom de l'enseignant coordonnateur du projet

Signature

Signature du directeur de l'école

◆ Dossier à transmettre à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription

Avis de l'I.E.N de la circonscription de  
sur le contenu et l'organisation pédagogiques.

Date le ...../...../.....

- Favorable  
 Défavorable

Motif :

Signature de l'I.E.N.

Observations éventuelles :

◆ Dossier à transmettre à la D.S.D.E.N – DIVEL 3

Avis de l'I.A. - D.A.S.E.N d'accueil.

Date le ...../...../.....

- Favorable  
 Défavorable

Motif :

Signature de l'I.A – D.A.S.E.N d'accueil

Observations éventuelles :

◆ Dossier à transmettre à la D.S.D.E.N de l'Aisne – DIVEL 3

Observations du CPD en charge du dossier « sorties scolaires »

Date le ...../...../.....

Signature du CPD

Observations éventuelles :

Décision de Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'AISNE

Date le ...../...../.....

- Accord  
 Refus

Motif :

Signature du D.A.S.E.N de l'AISNE

Observations éventuelles :

## Annexe 2

### Autorisation parentale de départ en classe de découvertes

Je, soussigné(e),madame ..... et/ou je soussigné, monsieur.....

exerçant l'autorité parentale sur l'enfant .....

élève de la classe de ..... né(e) le ..... à .....

de nationalité.....

**(autorise – autorisons / n'autorise pas – n'autorisons pas)\* l'enfant.....**

à participer à la sortie scolaire organisée par l'école de .....

à destination de .....

se déroulant :

**pour une sortie avec nuitée(s) du ..... au .....**

Fait le .....

Signature(s) d'une ou des personnes exerçant l'autorité parentale sur  
l'enfant

\*Rayer les mentions inutiles

## Annexe 2 bis

### Attestation de prise en charge des formulaires d'autorisation parentale de participation à une sortie scolaire

Je soussigné(e), .....

Directeur-trice de l'école .....

atteste détenir ..... formulaires d'autorisation parentale de participation (\*)

pour la sortie scolaire de la classe de .....(\*\*)

se déroulant :

avec nuitée(s) du ..... au .....

à .....

**Observations** (formulaires manquants, ...) :

Fait le .....

Signature(s) du directeur-trice de l'école

(\*) Indiquez le nombre de formulaires détenus

(\*\*) Précisez le(s) niveau(x) de classe et le nom de l'enseignant responsable



### **Annexe 3**

#### **Information sur le transport aller et retour**

**Ce document vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N**

### **Annexe 4**

#### **Schéma de conduite aller et retour**

**Ce document vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N**

### **Annexe 5**

#### **Plan de transport**

**Ce document vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N**

## Annexe 6

### Liste des transports internes pendant le séjour

Selon certains impératifs, météorologiques ou autres, des transports pourront être déplacés ou remplacés par d'autres de cette liste.

	Lieu de départ	Destination	Km/ durée en mn	Date	Heure départ (Matin / Après-midi)	Heure d'arrivée (Matin / Après-midi)
<b>Aller</b>	Jumenterie	Musée Demart (métiers de la montagne ) à Château-Lambert	25/40mn		9h /14h	9h40 / 14h40
<b>Retour</b>	Musée Demart (métiers de la montagne ) à Château-Lambert	Jumenterie	25/40mn		11H30 / 16H30	12h10 / 17h10
<b>Aller</b>	Jumenterie	Les jouets en bois Le Menil	15/25mn		9h / 14h	9H25 / 14H25
<b>Retour</b>	Les jouets en bois Le Menil	Jumenterie	15/25mn		11H30 / 16H30	11h55 / 16h55
<b>Aller</b>	Jumenterie	Le saut de la truite en bas du ballon d'Alsace	12/25mn		9h / 14h	9H25 / 14H25
<b>Retour</b>	Le saut de la truite en bas du ballon d'Alsace	Jumenterie	12/25mn		11H30 / 16H30	11H55 / 16H55
<b>Aller</b>	Jumenterie	Lac d'Alfeld et Sewen à Sewen	16/35mn		9h / 14h	9H35 / 14H35
<b>Retour</b>	Lac d'Alfeld et Sewen à Sewen	Jumenterie	16/35mn		11H30 / 16H30	12H05 / 17H05
<b>Aller</b>	Jumenterie	Théâtre du peuple à Bussang	17/20mn		9h /14h	9H20 / 14H20
<b>Retour</b>	Théâtre du peuple à Bussang	Jumenterie	17/20mn		11H30 / 16H30	11H50 / 16H50
<b>Aller</b>	Jumenterie	Musée des hautes mynes	25 minutes		9h/14h00	9h25/14h25
<b>Retour</b>	Musée des hautes mynes	Jumenterie	25 minutes		11h45/17h00	12h10/17h25
<b>Aller</b>	Jumenterie	La chapelle des Vès (Ferme)	15/30min		9h30/14h00	10h/14h30
<b>Retour</b>	La chapelle des Vès (Ferme)	Jumenterie	15/30min		11h30/16h00	12h00/16h30
<b>Aller</b>	Jumenterie	Scierie Lepuix Gy Haut fer	12/30min		9h00/14H00	9h30/14h30
<b>Retour</b>	Scierie Lepuix Gy Haut fer	Jumenterie	12/30min		11H/16H	11h30/16h30

---

<b>Aller</b>	Jumenterie	Refuge MJC de Sewen	10 mn		9h00/14H00	9h15/14h15
<b>Retour</b>	Refuge MJC de Sewen	Jumenterie	10 mn		11h00	11h15

## Annexe 7

### Attestation de prise en charge pour les transports (pendant le séjour)

EJ'N

La Jumenterie  
45, route du Ballon d'Alsace  
88560 SAINT-MAURICE-SUR-  
MOSELLE

Je, soussigné(e) **M Jérôme VASSEUR**  
agissant en qualité de **Secrétaire Général**  
de l'association \* : **Education Jeunesse de l'Aisne – EJ'N**  
du centre d'accueil \* : **La Jumenterie**

atteste la prise en charge des déplacements des élèves de l'école :

Ecole de .....

Classe de .....

Séjour du : ..... au ..... Effectif : .....

conformément aux réglementations en vigueur concernant les transports collectifs d'élèves et la circulaire n° 99- 136 du 21.09.1990 parue au BOEN n°7 du 23.03.1999.

A Méaudre,  
le 11 octobre 2018

Signature



Nom / Raison sociale du transporteur :  
Education Jeunesse de l'Aisne – Association loi 1901 –EJ'N-Tel :03 23 23 47 92







## Annexe 10



Annexe 10

### FICHE A REMPLIR AU MOMENT DU DEPART

PAR LE TRANSPORTEUR OU LA COLLECTIVITE TERRITORIALE OU LE CENTRE D'ACCUEIL  
ASSURANT LE TRANSPORT (à remettre à l'organisateur de la sortie)

**Véhicule(s) :**

Marque/modèle	Numéro d'immatriculation	Numéro de carte d'aménagement
-	-	-
-	-	-
-	-	-

**Conducteur(s) :**

Nom(s) prénom(s)	Numéro de permis de conduire
-	-
-	-
-	-

### Attention

Le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (signalées sur la carte d'aménagement, configuration "transports d'adultes" lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants).



# Annexe 11

## Liste des intervenants EPS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
JEUNESSE ET SPORTS

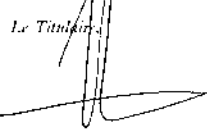
### BREVET D'ÉTAT


LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1<sup>er</sup> DEGRÉ  
OPTION SKI ALPIN

est attribué en application de l'arrêté Ministériel du 08 Mai 1974

à Monsieur SPERY Jean Marc  
Né(e) le 9 Décembre 1956 à SIERENTZ (68)

N° 38.92.0323 À GRENOBLE le 31 Mars 1992

*Le Titulaire*  


*Pi Le Ministre chargé des sports.*  
Pour le Directeur Régional,  
L'Inspecteur principal,  
Y. PHAM 


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DU TEMPS LIBRE  
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

### BREVET D'ÉTAT

D E S K I  
option SKI ALPIN 1<sup>er</sup> degré

delivré à Monsieur MUGEL Michel  
en application de l'arrêté rectoral du 6 avril 1982  
A NANCY le 6 avril 1982

Pour certification conforme, Le titulaire, Le ministre délégué auprès du ministre du Temps libre chargé de la jeunesse et des sports

Le Directeur Régional TEMPS LIBRE  
"Jeunesse et Sports"  
de la Région LORRAINE  
L'Inspecteur principal  
P. CHARLES  N° 38920323 E. AVICU  
Imprimé National

## Annexe 12

### Diplôme de secouriste

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
République Française  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Service départemental d'incendie et de secours du TERRITOIRE DE BELFORT  
4, rue Romain Rolland – 90000 BELFORT

**CERTIFICAT DE COMPETENCES  
D'EQUIPIER SECOURISTE  
- PREMIERS SECOURS EN EQUIPE DE NIVEAU 2 -**

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours,  
Vu le procès verbal de l'équipe de formation, en date du **4 octobre 2008**, déclarant que Mlle **GUTIERREZ Coraline** née le **28 juin 1989**, a subi avec succès les épreuves exigées pour l'obtention du certificat de compétences d'équipier secouriste,  
délivre à Mlle **GUTIERREZ Coraline** le présent certificat de compétences.

Fait à BELFORT, le 8 octobre 2008

N° 20080203-1

  
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DU TERRITOIRE DE BELFORT

Le directeur départemental  
des services d'incendie et de secours

  
Lieutenant-colonel Stéphane **BEAUPOU**



## Annexe 13

### Trousseau (à titre indicatif)

Deux lessives sont prévues pour les séjours longs, une pour les séjours moyens et aucune pour les courts. Le trousseau devrait donc apporter une autonomie de 6 jours environ.

**Document à coller dans la valise de l'enfant**

#### **Fiche individuelle de trousseau**

EJ'N / Classe de neige

<b>La Jumenterie</b>	<b>Nom et prénom de l'enfant :</b>  <b>Ecole :</b>
----------------------	--

LISTE DES PIÈCES DU TROUSSEAU	Neige 6 et 9 jours	Neige 13 jours	Montagne 6 jours	Montagne 9 jours	A l'arrivée	Au départ
Tee-shirts, polos	6	6	6	6		
Slips ou culottes	6	6	6	6		
Chemises de nuit ou Pyjamas	2	2	2	2		
Paires de chaussettes	6	6	6	6		
Paires de grosses chaussettes de laine	2	2	1	1		
Pantalons, jogging	2	3	3	3		
Pulls ou sweat-shirt	2	3	2	3		
Shorts, bermudas	0	0	2	2		
Vêtement de pluie genre K-Way (coupe vent+pantalon)	1+1	1+1	1+1	1+1		
Bonnet de laine + écharpe	1+1	1+1	1+0	1+0		
Combinaison de ski ou pantalon de ski ou pantalon jogging + pantalon K-Way.	1	1	0	0		
Casquette	0	0	1	1		
Anorak ou blouson chaud	1	1	1	1		
Paire de baskets	1	1	1	1		
Paire de chaussures de marche qui vont dans la neige	1	1	1	1		
Paire de gants autre que laine	1	1	0	0		
Paire de Chaussons	1	1	1	1		
Serviettes de table	De préférence en papier, 3 par jour					
Nécessaire de toilette : <i>Savon, shampoing, dentifrice et brosse à dents, peignes, cotons-tiges, brosse</i>	1	1	1	1		
Gants et serviettes de toilette	3	3	3	3		
Mouchoirs en papier						
Sac à linge sale	1	1	1	1		
Drap housse 1 personne	1	1	1	1		
Housse de couette 1 personne	1	1	1	1		
Taie <b>de traversin</b> 1 personne	1	1	1	1		
Crème solaire haute protection 50	1	1	1	1		
Stick à lèvres	1	1	1	1		
Paire de lunettes de soleil incassables ou masque de ski	1	1	1	1		
Petit sac à dos	1	1	1	1		
Une gourde	1	1	1	1		
Un petit sac au nom de l'enfant (pique-nique-souvenirs)						
Enveloppes timbrées avec adresses						

#### **IMPORTANT**

- La valise ou le sac doit porter le nom et le prénom de l'enfant ainsi que le nom de l'école.
- Chaque pièce du trousseau sera marquée d'une étiquette cousue au nom de l'enfant ou au stylo indélébile ( pas d'étiquettes thermo-collées qui ne résistent pas au lavage).
- Ce trousseau tient compte des vêtements portés au moment du départ.

Il est recommandé aux parents de ne pas envisager des dépenses excessives, mais de penser à un équipement pratique qui pourra servir ultérieurement.

**Ne pas mettre d'argent dans la valise ou les effets personnels de l'enfant, le remettre au maître de la classe**

## Annexe 14



### Fiche sanitaire

FICHE SANITAIRE DE LIAISON Classes de découverte	1 - ENFANT / ADOLESCENT	GARÇON <input type="checkbox"/>	FILLE <input type="checkbox"/>
	NOM : _____		
	PRÉNOM : _____		
	DATE DE NAISSANCE : _____		
	ECOLE FREQUENTEE : _____ CLASSE : _____		

DATES ET LIEU DU SÉJOUR : du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ au \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES	DATES
Diptérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

#### 3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Taille : .....m..... Poids : .....kg

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ?    oui                     non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

#### L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME            oui  non  MÉDICAMENTEUSES            oui  non   
    ALIMENTAIRES            oui  non  AUTRES.....

REGIMES PARTICULIERS L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ?    oui                     non

Si oui, précisez :

-----  
 -----  
 -----

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication, le signaler)

- 
- S'il s'agit d'une fille : est-elle réglée ? Oui  Non
  - L'enfant mouille t-il son lit ? Oui  Occasionnellement  Non
  - Indiquer sa pointure de chaussures : \_ \_

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

-----

-----

-----

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

-----

-----

-----

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

-----

PROFESSION : ..... N° SECURITE SOCIALE : .....

MUTUELLE : ..... N°CONTRAT : .....

☎DOMICILE..... ☎PORTABLE..... ☎BUREAU:.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Adresse de Caisse Sécurité Sociale : Laon Saint-Quentin Soissons

Etes-vous bénéficiaire de la CMU ? Oui  Non

Si oui nous fournir obligatoirement une copie de l'attestation CMU.

Je soussigné, ..... responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale éventuellement sous anesthésie générale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Je m'engage à payer la part des frais de séjour incombant à la famille, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuels ; à prendre à ma charge les suppléments dus à un retour individuel ainsi que les frais d'accompagnement en cas de retour anticipé de l'enfant.

Date : Signature :

OBSERVATIONS (faites pendant le séjour, à l'attention des parents)